

CONSEIL D'ADMINISTRATION

649^e assemblée régulière Procès-verbal version officielle

12 mai 2025, à 18 h 30
Salle AR-20 du Cégep de Valleyfield

Membres présent(e)s	Mesdames Véronique Boisvert, Guylaine Chayer, Lucie Chiasson, Alexandra Claveau, Lyne Demers, Julie Dunn, Michèle Kama, Camélia Houle, Isabelle Prigent et messieurs Jean-François Bolduc, James-William Caron, Marc-André D'Amour, Hugo Lachance, Etienne Leduc et Marc Rémillard
Membres absent(e)s	Madame Marie-Claude Côté et monsieur et Sébastien St-Amour
Sièges vacants	Représentant(e) des étudiant(e)s – Secteur préuniversitaire Représentant(e) du conseil régional des partenaires du marché du travail de la région
Invité(e)s	Mesdames Marie Barrette, Annie Bélisle-L'Anglais, Édith Filiatrault, Amélie Mercier et messieurs Francis Bernard et Benoît Sauvé
Secrétaire de l'assemblée	Madame Geneviève Boileau

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du conseil d'administration
 - 3.1. Procès-verbal de la 647^e assemblée régulière
 - 3.2. Procès-verbal de la 648^e assemblée extraordinaire
 - 3.3. Affaires découlant des procès-verbaux
4. Correspondance
 - 4.1. Lettre de Mme Guylaine Chayer – Démission à titre de représentante du personnel enseignant
 - 4.2. Lettre de Mme Mahée Breton – Démission de à titre de représentante des étudiant(e)s (secteur préuniversitaire)
5. Dépôt de documents
 - 5.1. Procès-verbal de la 979^e réunion régulière
 - 5.2. Procès-verbal de la 6^e réunion régulière de la commission des études pour l'année 2024-2025
 - 5.3. Procès-verbal du comité de gouvernance et éthique du 16 janvier 2025
6. Résolutions en bloc
 - 6.1. Sanction des études DEC et AEC
 - 6.2. Adoption des modifications à la grille de cours du programme de Techniques de physiothérapie (144.A1)
 - 6.3. Nomination de la « Personne chargée de la conduite responsable en recherche »

- 6.4. Modification du cadre de référence pour les cours complémentaires
- 6.5. Octroi de contrat – Acquisition d'équipements pour Technologie du génie civil
- 7. Sujets pour adoption
 - 7.1. Déploiement de l'offre de service de la Formation continue et Service aux entreprises
 - 7.1.1. Adoption de l'attestation d'études collégiales (AEC) en Comptabilité (LCA.GK)
 - 7.1.2. Adoption de l'attestation d'études collégiales (AEC) en Gestion de l'approvisionnement
 - 7.2. Budget d'investissement 2025-2026
- 8. Points d'information
 - 8.1. Suivi sur l'audit de sécurité réalisé au campus principal
 - 8.2. Du président
 - 8.2.1. Calendrier des rencontres du conseil d'administration et du comité exécutif pour l'année 2025-2026
 - 8.3. Du directeur général
 - 8.3.1. Revue de presse du 10 mars au 28 avril 2025
 - 8.3.2. Semaine des employés de soutien (vidéos)
 - 8.3.3. Finale nationale de Cégeps en spectacle (vidéo)
 - 8.3.4. Visite de la présidente-directrice générale de la Fédération des cégeps, Mme Marie Montpetit
 - 8.4. Du directeur des études
 - 8.4.1. Statistique d'admission par programme au 2^e tour du SRAM pour l'automne 2025
- 9. Date et heure de la prochaine assemblée : lundi 16 juin 2025 à 18 h 30, à la salle AR-20
- 10. Clôture de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

À 18 h 31, le quorum est atteint et l'assemblée débute sous la présidence de monsieur Jean-François Bolduc, président.

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Bolduc dépose l'ordre du jour de la 649^e assemblée régulière du 12 mai 2025 pour adoption. Le point 6.5 sera en point d'adoption. Les membres sont d'accord avec cette proposition.

Il est proposé par Mme Lucie Chiasson
Et appuyé par James-William Caron

A-649.2

QUE L'ORDRE DU JOUR SOIT ADOPTÉ TEL QUE MODIFIÉ.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption des procès-verbaux du conseil d'administration

3.1. Procès-verbal de la 647^e assemblée régulière

Les membres prennent connaissance du procès-verbal.

Il est proposé par M. Marc-André d'Amour

Et appuyé par Mme Isabelle Prigent

A-649.3.1

QUE LE PROCÈS-VERBAL DE LA 647^e assemblée régulière soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.2. Procès-verbal de la 648^e assemblée extraordinaire

Les membres prennent connaissance du procès-verbal.

Il est proposé par Mme Lyne Chayer
Et appuyé par Mme Lucie Chiasson

A-649.3.2

QUE LE PROCÈS-VERBAL DE LA 649^e assemblée extraordinaire soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.3. Affaires découlant des procès-verbaux

Ref.CA.648.3.3

Nomination conseil d'administration Cité des Arts et des Sports

M. Rémillard confirme aux membres que la Cité des Arts et des Sports ne veut plus vendre le bâtiment dans le contexte où les modalités entourant la gestion de la piscine négociées avec le Cégep ne convenaient plus aux représentants de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield. Une résolution officielle est prévue par le CA de l'organisme. Il est toutefois rappelé que les intérêts du Cégep seront préservés. Un état de situation complet sera déposé au conseil d'administration de juin.

Ref.CA.648.3.4

Budget et avancement des travaux Centre d'études de Vaudreuil-Dorion

M. Rémillard fait un dernier état des lieux du dossier en suivi de discussions récentes tenues avec des représentants du ministère de l'Enseignement supérieur (MES). Le dossier semble cheminer positivement, mais d'autres suivis sont attendus. Des informations plus précises seront partagées à l'assemblée de juin prochain.

Réf.CA.647.6.3

Octroi de mandat – Produits d'hygiène et d'entretien

Mme Annie Bélisle-L'Anglais, directrice des services administratifs (DSA), effectue un suivi à la suite de l'autorisation du CA. Elle précise que des démarches ont été réalisées auprès du Centre d'acquisition gouvernementale pour se joindre au mandat, mais ce n'était pas possible en raison du montant. L'équipe de la DSA est à évaluer les meilleures alternatives, en conformité avec les règlements.

4. Correspondance

4.1. Lettre de Mme Guylaine Chayer – Démission à titre de représentante du personnel enseignant

Les membres prennent connaissance de la correspondance. M. Bolduc invite Mme Chayer à donner quelques explications sur son départ en raison des propos mentionnés dans sa lettre. Elle remercie les membres pour l'expérience au conseil d'administration et elle poursuit son mandat jusqu'au comblement du siège. Elle précise que son motif de démission ne touche pas un membre du conseil d'administration.

4.2. Lettre de Mme Mahée Breton – Démission de à titre de représentante des étudiant(e)s (secteur préuniversitaire)

Les membres prennent connaissance de la correspondance. M. Bolduc la remercie pour son implication. L'Association étudiante du Cégep de Valleyfield sera sollicitée pour combler le siège.

5. Dépôt de documents

5.1. Procès-verbal de la 979^e réunion régulière du comité exécutif

Les membres prennent connaissance des procès-verbaux. M. Caron partage une préoccupation quant à l'augmentation des coûts des inscriptions de certaines activités sportives. Il espère que les activités demeureront abordables pour la communauté étudiante. M. Rémillard précise que des mesures ont été réalisées avec la Fondation du Cégep de Valleyfield afin de réduire les coûts des activités parascolaires. Les augmentations des frais s'expliquent, entre autres, en raison des frais liés au Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) et de la location des plateaux sportifs, ainsi que le transport. Des activités de financement seront ajoutées pour soutenir les étudiant(e)s qui veulent y participer.

5.2. Procès-verbal de la 6^e réunion régulière de la commission des études pour l'année 2024-2025

Les membres prennent connaissance des procès-verbaux. M. Leduc partage des informations entourant certaines activités de tutorat suspendues en raison de diverses contraintes budgétaires et humaines. Une analyse du modèle a également été réalisée par la Direction des études cet automne pour en arriver à cette conclusion. Plusieurs contrats d'étudiant(e)s tuteur(-trice)s du Cégep ont dû être arrêtés cet hiver. Un plan de communication a été déployé pour faire les annonces auprès des personnes concernées et des partenaires.

5.3. Procès-verbal du Comité de gouvernance et éthique du 16 janvier 2025

Les membres prennent connaissance des procès-verbaux. Le président du comité, M. Marc-André D'amour, partage les derniers travaux réalisés par le comité, dont la mise à jour du code d'éthique des administrateurs. De plus, il a

été discuté de l'évaluation de la satisfaction des membres du CA. La prochaine rencontre aura lieu à l'automne.

6. Résolutions en bloc

6.1. Sanction des études DEC ET AEC

Afin d'entreprendre l'opération de sanction des études pour 23 étudiants qui se voient décerner une attestation d'études collégiales (AEC),

- un étudiant à l'hiver 2024;
- treize étudiants à l'hiver 2025

nous demandons au conseil d'administration d'autoriser le directeur général et le directeur des études à signer les attestations d'études collégiales (AEC) pour les étudiants dont les noms apparaissent dans le document disponible à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications. Afin d'entreprendre l'opération de sanction des études pour les 37un étudiants qui se voient décerner un diplôme d'études collégiales (DEC)

- un étudiant à l'hiver 2024;
- trois étudiants à l'automne 2024 ;
- deux étudiants à l'hiver 2025

nous demandons au conseil d'administration d'approuver le lot numéroté mentionné ci-dessous et de recommander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, de décerner le diplôme d'études collégiales (DEC) aux étudiants méritants.

Les documents émis par le Registrariat sont disponibles à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications.

Il est proposé Mme Lyne Demers
Et appuyé par Mme Véronique Boisvert

A-649.6.1

D'AUTORISER LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET LE directeur des études à apposer leur signature sur les attestations d'études collégiales (AEC) de chacun des étudiants finissants. Les noms figurent dans le document « Liste des étudiants sanctionnés par programme » du 13 mai 2025, à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications ;

DE PLUS,

DE RECOMMANDER AU MINISTRE DE l'Enseignement supérieur, l'émission du diplôme

d'études collégiales « DEC », aux 6 étudiants finissants dont les noms figurent dans les lots suivants : VL2025043001 et déposé à la Direction des études ainsi qu'à la Direction des affaires corporatives, du développement institutionnel et des communications.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.2. Adoption des modifications à la grille de cours du programme de Techniques de physiothérapie (144.A1)

Le Cégep de Valleyfield offrira le programme de Techniques de physiothérapie (144.A1) à compter de l'automne 2025 à son Centre d'études de Vaudreuil-Dorion. Annuellement, chaque cohorte pourra accueillir 40 étudiant(e)s au maximum. Madame Paule Dontigny a été engagée comme experte de contenu pour appuyer l'élaboration du programme à la session d'hiver 2024.

À la session d'hiver 2025, Monsieur Martin Poirier a été engagé en tant qu'enseignant et nommé coordonnateur afin de poursuivre l'élaboration du programme.

Une demande de modifications à la grille a été soumise. Les changements concernent les sessions 3, 4 et 5. La principale raison est d'optimiser l'intégration des compétences des cours « *Habiletés cliniques* » avant que les étudiant(e)s poursuivent avec les cours de « *Démarche clinique*. »

Considérant l'adoption des modifications à la grille de cours en comité de gestion pédagogique le 29 janvier 2025;

Considérant l'adoption des modifications à la grille de cours en comité de programme le 17 février 2025;

Considérant l'avis favorable de la commission des études le 9 avril 2025;

Il est proposé par Mme Lyne Demers
Et appuyé par Mme Véronique Boisvert

A-649.6.2

D'ADOPTER LES MODIFICATIONS À LA GRILLE DE cours de Techniques de physiothérapie (144.A1) tel que déposé au conseil d'administration du 13 mai 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.3. Nomination de la « Personne chargée de la conduite responsable en recherche »

La Politique d'intégrité en recherche (DE-12-PO-08) du Cégep de Valleyfield prévoit que celui-ci s'engage à désigner une « Personne chargée de la conduite responsable en recherche (PCCRR) », qui sera l'interlocutrice avec le Fonds recherche du Québec (FRQ) et les organismes fédéraux, à diffuser le nom et les coordonnées de cette personne, à faire part de cette désignation aux FRQ et de toute mise à jour concernant la personne chargée de la conduite responsable en recherche.

Jusqu'alors, Mme Marie-Josée Fortin était la PCCRR pour le Cégep. Son départ à la retraite et la révision de la Politique d'intégrité en recherche ont occasionné une période de transition et de réflexion qui a finalement mené à la conclusion de proposer le directeur aux études comme PCCRR, étant donné que la Direction des études est responsable de la recherche, et qu'il occupe « un poste qui confère une indépendance décisionnelle suffisante en lien avec la gestion d'allégations de manquement à la conduite responsable en recherche, et sans craindre d'éventuelles répercussions pour lui-même », comme le prévoit ladite politique. La Politique prévoit également que cette personne relève souvent de la plus haute instance de l'établissement et qu'on lui substituera une autre personne lorsqu'elle se déclare en conflit d'intérêts ou est absente.

La personne chargée de la conduite responsable en recherche s'engage à :

- Sensibiliser les chercheurs à la présente politique et veiller à sa promotion par les moyens d'information du Cégep;
- Faire la promotion de l'intégrité par l'entremise des programmes de formation et information à l'intention des chercheurs, des étudiants, des stagiaires, etc.;
- Élaborer des procédures visant à mettre à la connaissance des personnes qui s'occupent de la collecte, de l'enregistrement, de la citation, des comptes rendus et de la conservation des données leurs obligations de respecter les normes les plus strictes en matière d'intégrité;
- Veiller au respect de la propriété intellectuelle;
- Recevoir les déclarations de toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts et prendre les dispositions nécessaires;
- Recevoir toute allégation de manquement à la conduite responsable en recherche, et assurer la gestion de l'allégation;
- Agir comme point de contact auprès des organismes subventionnaires concernés par l'allégation le cas échéant.

Ceci en conformité avec le Cadre de référence de la Conduite responsable en recherche de 2021 des trois organismes subventionnaires fédéraux : le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), ainsi qu'avec la Politique sur la conduite responsable en recherche du Fonds de recherche du Québec (secteurs Nature et technologie, Santé, Société et culture).

Il est proposé par Mme Lyne Demers
Et appuyé par Mme Véronique Boisvert

A-649.6.3

DE NOMMER M. ETIENNE LEDUC, DIRECTEUR des études, à titre de « Personne chargée de la conduite responsable en recherche » au Cégep de Valleyfield à compter du 13 mai 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.4. Modification du cadre de référence pour les cours complémentaires

Le cadre de référence des cours complémentaires a été révisé à commission des études du 27 mai 2024 afin de clarifier le processus d'élaboration de la banque de cours complémentaires et le processus d'élaboration de l'offre de cours aux étudiant(e)s. De plus, la révision du cadre de référence des cours complémentaires visait à alléger l'exercice d'appel de cours complémentaires en le rendant obligatoire après un délai qui est d'au plus de trois ans, plutôt que de le répéter annuellement.

Ce cadre de référence a été mis en application à la session d'automne 2024 pour définir l'offre de cours complémentaire. Cet exercice a permis de mettre en évidence certaines coquilles, des zones d'ombre et des oublis dans le cadre de référence. Les suggestions de modification proposées dans le présent document visent à corriger ces lacunes sans modifier l'essence du processus mis en place.

Considérant que le cadre de référence pour les cours complémentaires révisé a été présenté en Commission des études le 17 avril 2024 et en régie de l'enseignement le 24 avril 2024 pour fin de consultation et qu'aucune demande de modification n'a été acheminée à l'Organisation scolaire;

Considérant l'avis favorable de la Commission des études le 9 avril 2025;

Il est proposé par Mme Lyne Demers
Et appuyé par Mme Véronique Boisvert

A-649.6.4

D'ADOPTER LE CADRE DE RÉFÉRENCE POUR les cours complémentaires révisé tel que déposé au conseil d'administration du 13 mai 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.5. Octroi de contrat – Acquisition d'équipements pour Technologie du génie civil

Dans le cadre de l'implantation du programme de Technologie du génie civil, les équipements en étuves, appareil Los Angeles, four à ignition, presse à cisaillement giratoire et en tamiseur sans cadre sont requis pour offrir le cours

Enrobés bitumineux (221-3E5-VL) et Sols 1 (221-4S5-VL) qui seront offerts pour la première fois à la session d'automne 2025.

Le budget révisé en octobre 2024 estimait le coût de ces équipements à 161 725 \$. Le budget total autorisé par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) pour l'acquisition du MAOB (mobilier, appareillage, outillage et bibliothèque) pour l'implantation du programme est de 462 887 \$ (avant taxes).

Un appel d'offres public a été effectué sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO). Voici le résultat de l'ouverture des soumissions qui s'est déroulée le 7 mai 2025 à 11 h :

Nom des soumissionnaires	Total (<i>avant taxes</i>)
Hoskin	162 394 \$
Omnimetrix	159 438 \$
Geneq	193 585 \$
Évaluation budgétaire (octobre 2024)	161 725,00 \$

Le plus bas soumissionnaire conforme est Omnimetrix qui possède tous les documents requis dans sa soumission et l'entreprise est conforme aux normes demandées.

Considérant que le Cégep de Valleyfield a besoin des équipements pour offrir le nouveau programme de Technologie du génie civil;

Considérant les avantages pédagogiques d'acquérir les équipements de la technologie correspondant à la réalité que les étudiants rencontreront en industrie;

Considérant que le processus d'appel d'offres public est conforme à la Loi sur les contrats des organismes publics et au Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics qui en découle;

Considérant les trois (3) entreprises qui se sont procuré les documents d'appel d'offres et que ces trois (3) entreprises ont soumis un prix;

Considérant que le plus bas soumissionnaire est conforme;

Considérant la recommandation favorable du département de Technologie du génie civil;

Considérant que cette acquisition sera financée par le budget d'implantation de programme de Technologie du génie civil;

Considérant le soutien de la Fondation du Cégep de Valleyfield aux programmes de génie, dont l'appui octroyé pour Génie civil pour l'acquisition des appareils se

trouvant dans la liste ci-dessus pour un montant de 61 725\$, résolu lors de la séance du conseil d'administration de la Fondation du 10 février 2025;

Il est proposé par Mme Véronique Boisvert

Et appuyé par M. Hugo Lachance

A-649.6.5

D'OCTROYER LE CONTRAT À L'ENTREPRISE
Omnimetrix pour l'acquisition d'une étuve 27 pieds cubes, d'une étuve 12 pieds cubes, d'une étuve 27 pieds cubes pour granulats, d'un appareil Los Angeles, d'un four à ignition, d'une presse à cisaillement giratoire, et de trois tamiseurs sans cadre, le tout livré et installé avec une formation en présence au Cégep de Valleyfield pour une somme de 159 438 \$ (avant taxes), le tout en conformité avec les documents de soumission numéro 2025-04-16-DÉ-ÉQUIP_TGC.

ET DE DÉLÉGUER LE POUVOIR À MONSIEUR Marc Rémillard, directeur général, à autoriser des modifications pour un maximum de 10 % du montant initial au contrat et de signer l'avis d'adjudication du contrat confirmant l'engagement du fournisseur.

ADOPTÉ TEL QUE MODIFIÉ À L'UNANIMITÉ

7. Sujets pour adoption

7.1. Déploiement de l'offre de service de la Formation continue et Service aux entreprises

Mme Marie Barrette, directrice de la Formation continue et Service aux entreprises, présente le point. Une présentation PowerPoint est effectuée. Lors de la présentation, certains échanges ont lieu pour expliquer l'offre de service de la direction.

7.1.1. Adoption de l'attestation d'études collégiales (AEC) en Comptabilité (LCA.GK)

Afin de combler le besoin de main-d'œuvre qualifiée dans le domaine de l'administration (comptabilité), la Direction de la formation continue offre depuis plusieurs années l'attestation d'études collégiales (AEC) en Comptabilité informatisée.

La révision du DEC en Comptabilité et gestion (410.B0) vers le DEC en Techniques d'administration et de gestion (410.G0) nécessitait une nouvelle AEC axée sur ce programme.

Depuis l'hiver 2023, le Collège Montmorency, en tant que maître d'œuvre du projet, a collaboré avec un groupe de validation restreint composé des

cégeps de Granby, de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Trois-Rivières, ainsi qu'avec un groupe de validation élargi incluant le Cégep de Valleyfield, au développement d'un nouveau programme. Ce nouveau programme s'est avéré nécessaire face à l'évolution rapide du marché du travail, influencé et impacté par divers facteurs économiques, politiques, sociaux et technologiques. L'accélération des progrès techniques, la complexification des tâches, la quête de plus de flexibilité dans l'exécution de celles-ci, ainsi que le contexte de pénurie de main-d'œuvre en sont quelques exemples.

Le groupe d'experts recommande le développement de nouvelles compétences, en ajout à la comptabilité, notamment :

- le développement de nouvelles compétences associées au traitement et à la gestion des données ainsi qu'à la production et la transmission d'informations financières;
- l'intégration des nouvelles normes comptables;
- une plus grande maîtrise des TIC (technologies de l'information et des communications);
- une bonification majeure des volets de planification, d'organisation et de coordination des travaux de nature financière.

Finalement, le groupe d'experts souhaite renforcer l'attractivité et l'inclusion d'un plus grand nombre d'étudiants en nommant le programme « AEC en Comptabilité ».

Nous recommandons au conseil d'administration du Cégep de Valleyfield d'adopter l'AEC en Comptabilité (LCA.GK).

Considérant la mission au Cégep de Valleyfield en matière de formation de la main-d'œuvre;

Considérant le besoin d'avoir une main-d'œuvre qualifiée dans ce secteur;

Considérant l'avis favorable de la commission des études du 9 avril 2025;

Il est proposé par Mme Michèle Kama
Et appuyé par Mme Alexandra Claveau

A-649.7.1.1

D'ADOPTER L'ATTESTATION D'ÉTUDES collégiales en Comptabilité (LCA.GK) tel que déposée au conseil d'administration du 13 mai 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.1.2. Adoption de l'attestation d'études collégiales (AEC) en Gestion de l'approvisionnement

Depuis plusieurs années, un très faible niveau d'inscription empêche le démarrage de l'AEC en Logistique du transport (LCA.DS) à la Formation

continue. La trop longue durée (1360 heures) et l'étendue trop large de la formation en ce qui concerne les champs d'apprentissage, expliquent en bonne partie cette situation.

Afin de combler un besoin de main-d'œuvre qualifiée dans le domaine du transport, la Direction de la formation continue souhaite dorénavant offrir l'AEC en Gestion des approvisionnements (LCA.DW). Cette formation d'une durée de 210 heures, développée en 2011 et révisée en 2024, par le Cégep Beauce-Appalaches, a été conçue pour répondre à une demande spécifique du marché du travail, qui recherche une formation courte, directement alignée avec les besoins actuels des entreprises et des organisations.

Ce programme vise à former des spécialistes de la chaîne d'approvisionnement et des responsables stratégiques, tout en développant les compétences en leadership. Plus précisément, les objectifs spécifiques de ce programme sont :

- La gestion et l'optimisation de la gestion des stocks en entreprise;
- Le développement des stratégies d'approvisionnement dans un contexte de mondialisation et de développement durable;
- La maîtrise des outils informatiques et technologiques dans le domaine de l'approvisionnement;
- L'application des notions de contrôle de la qualité;
- La gestion des transports;
- Le développement des habiletés intellectuelles propices à la gestion (leadership, négociation, etc.).

Ce programme pourrait être offert à la population de notre territoire à temps partiel de soir, 100 % en ligne, et ce, dès l'automne 2025.

Nous recommandons au conseil d'administration du Cégep de Valleyfield d'adopter l'AEC en Gestion des approvisionnements (LCA.DW).

M. Bolduc questionne à savoir si les entreprises ont été sondées sur cette nouvelle attestation ce à quoi Mme Barrette répond que non, mais le modèle proposé, plus large, pourra répondre davantage à des besoins variés.

Considérant la mission au Cégep de Valleyfield en matière de formation de la main-d'œuvre;

Considérant le besoin d'avoir une main-d'œuvre qualifiée dans ce secteur;

Considérant l'avis favorable de la commission des études du 9 avril 2025 ;

Il est proposé par Mme Lyne Demers
Et appuyé par Mme Julie Dunn

A-649.7.1.2

D'ADOPTER L'ATTESTATION D'ÉTUDES collégiales en Gestion des approvisionnements (LCA.DW) tel que déposée au conseil d'administration du 13 mai 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.2. Budget d'investissement 2025-2026

Mme Annie Bélisle-L'Anglais, directrice des services administratifs, présente le point. Elle rappelle que les membres du comité exécutif ont pu discuter du point lors d'une séance extraordinaire tenue le 12 mai 2025. Le budget d'investissement présenté exclut également celui qui concerne le développement du Centre d'études collégiales de Vaudreuil-Dorion.

Le 31 juillet 2024, le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) nous confirmait notre budget d'investissement total pour l'année 2024-2025 pour un montant de 2 336 575 \$ alors qu'il était de 2 419 881 \$ pour l'année 2023-2024. Cette somme a été accordée au Cégep avec 2 105 700 \$ pour le volet des infrastructures (bâtiment et appareillage) et 230 875 \$ pour les ressources informationnelles (RI).

Toutefois, à l'intérieur de la même annonce, le MES introduisait le concept de niveaux d'investissement annuels en lien avec la nouvelle application de la norme sur les paiements de transfert. Ces niveaux sont venus plafonner l'utilisation des allocations normalisées à 1 297 759 \$ pour le volet des infrastructures et à 779 875 \$ pour le volet des ressources informationnelles avec une nouvelle année de référence s'échelonnant du 1er avril 2024 au 31 mars 2025.

En octobre 2024, à la suite d'un exercice de reddition de compte dûment complété, le Cégep voyait son niveau d'investissement en infrastructures rehaussé à 14 949 201 \$ pour tenir compte de ses engagements contractuels, notamment en lien avec les grands projets de construction.

En novembre 2024, le MES nous transmettait nos niveaux d'investissement préliminaires pour les trois prochaines années en regard des investissements prévus dans le Plan québécois des infrastructures (PQI) 2025-2035. Le niveau préliminaire pour 2025-2026 pour le volet des infrastructures est de 5 780 623 \$ alors que celui pour le volet des ressources informationnelles, reçu en décembre 2024, est de 571 700 \$.

Dans son plan décennal, le MES a prévu pour l'année 2025-2026 que nous devrions recevoir une somme dédiée pour l'investissement de 1 911 062 \$ en allocations normalisées selon les quatre catégories suivantes :

Mobilier, appareillage, outillage et bibliothèque (MAOB)	221 134 \$
Réfection, transformation et déficit de maintien d'actifs (R&T et DMA)	1 118 228 \$
Mobilier, appareillage, outillage et bibliothèque – volet ressources informationnelles (MAOB-RI)	403 200 \$

Informatique	168 500 \$
Total	1 911 062 \$

En complément, le MES nous autorise, à l'intérieur de notre niveau d'investissement en infrastructures, à dépenser une somme de 48 110 \$ de nos réserves des années antérieures.

À ces montants s'ajoutent des allocations d'autres sources s'élevant à 733 162 \$ qui rehaussent notre niveau d'investissement en infrastructures.

Finalement, dans le niveau d'investissement en infrastructures, il faut également considérer les sommes précédemment allouées sous la forme d'allocations pour des projets spécifiques en maintien d'actifs et en bonification de l'offre de services. Pour 2025-2026, ces sommes s'élèvent, en termes de capacité à dépenser, à 4 184 274 \$ pour les grands projets et à 208 877 \$ pour les allocations d'actualisation et d'implantation de programme.

L'ensemble de ces sommes porte notre capacité à dépenser à un montant total de 7 085 485 \$ du 1er avril 2025 au 31 mars 2026.

La section qui suit présente la méthodologie utilisée pour déterminer la répartition des dépenses pour les allocations normalisées.

Mobilier, appareillage, outillage et bibliothèque (MAOB)

Le comité, mandaté pour faire l'analyse des demandes émanant des différents services et départements au regard du MAOB, était composé de :

- Annie Bélisle-L'Anglais, directrice des services administratifs;
- Sophie Gamache, gestionnaire administrative à l'approvisionnement;
- Vincent Lalancette-Chayer enseignant dans le programme de Technologie de l'électronique industrielle ;
- Dominic Laliberté, enseignant dans le programme de Techniques de laboratoire;
- Julie Lapointe, directrice adjointe des études;
- Martin Nantel-Valiquette, directeur adjoint des études;
- Robert Ranger, coordonnateur des ressources matérielles;
- Benoit Sauvé, directeur des technologies de l'information;
- François Sauvé, directeur adjoint des études.

Dans le contexte spécifique du plafonnement des investissements de cette année, le comité a eu la responsabilité d'attribuer des priorités à chacune des demandes reçues en se basant sur un barème de criticité en lien avec la sécurité et l'urgence pédagogique.

Par la suite, les directions les plus impliquées ont établi, en fonction de la capacité de nos niveaux d'investissement, que les demandes identifiées en priorités 1 et 2 (sur une échelle de 5) seraient recommandées conformément au document joint.

Réfection et transformation (R&T)

L'analyse des besoins en réfection et transformation a été effectuée par le Service des ressources matérielles à la Direction des services administratifs.

Le comité MAOB a ensuite été mandaté pour faire l'analyse des demandes émanant des différents services et départements en termes de réfections et transformations. Il a eu la responsabilité d'attribuer des priorités à chacune des demandes selon le même barème de criticité que le MAOB. Par la suite, les directions les plus impliquées ont établi, en fonction de la capacité de nos niveaux d'investissement et de l'utilisation prévue des allocations de R&T pour les grands projets de construction, que les demandes identifiées en priorités 1 et 2 (sur une échelle de 5) seraient recommandées conformément au document joint.

MAOB-RI

L'analyse des besoins informatiques a été faite par la Direction des technologies de l'information et présentée aux membres du comité MAOB.

Le comité MAOB a ensuite été mandaté pour faire l'analyse des demandes émanant des différents services et départements en termes de MAOB-RI. Il a eu la responsabilité d'attribuer des priorités à chacune des demandes selon le même barème de criticité que le MAOB et le R&T. Par la suite, les directions les plus impliquées ont établi, en fonction de la capacité de nos niveaux d'investissement, que les demandes identifiées en priorités 1 et 2 (sur une échelle de 5) seraient recommandées conformément au document joint. Comme plusieurs dépenses MAOB-RI et Informatique ont pu être devancées en 2024-2025 pour combler des besoins 2025-2026, il y a peu de dépenses projetées en 2025-2026 au niveau des ressources informationnelles.

La confirmation du MES pour l'année 2025-2026 des enveloppes normalisées et des niveaux d'investissement se fera ultérieurement, mais la façon dont nous prévoyons utiliser les sommes décrites précédemment est détaillée à la section qui suit.

Le tableau suivant présente les dépenses projetées en investissement pour 2025-2026 par catégories.

Catégories	Dépenses projetées 2025-2026
MAOB	304 116 \$
MAOB-RI	96 800 \$
R&T et DMA (autre que grands projets)	26 000 \$
Dépenses MAOB et MAOB-RI entre le 1 ^{er} avril et le 30 juin 2025	181 450 \$
Réserve MAOB	55 000 \$
Réserve RI	168 500 \$
Réserve investissement sécurité	100 000 \$
Actualisation et implantation de programmes	234 071 \$
Réaménagement du G-300 et agrandissement TGM-TGC (contrats de base)	4 392 984 \$

Dépassements potentiels des grands projets (G-300, TGM-TGC, stationnement, dossier désamiantage)	1 526 564 \$
Total	7 085 485 \$

L'ensemble des allocations décrites précédemment sont prévues être utilisées. Le solde de fonds du Cégep pourra couvrir les dépenses qui dépasseront la capacité de nos niveaux d'investissement et de nos allocations autorisées par le MES.

Dans tous les cas notre règlement relatif aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction sera respecté.

À la fin de la présentation, M. Rémillard résume quelques contraintes budgétaires avec lesquelles le Cégep doit composer depuis la session d'automne. Des compressions dans les investissements ont créé une pression et une limitation des dépenses et des priorités ont été identifiées pour s'assurer de couvrir les besoins essentiels. De plus, le changement d'échéancier au 31 mars, exigé par le Gouvernement du Québec, entraîne aussi une contrainte supplémentaire sur la capacité de dépenser et sur l'importance encore plus marquée d'établir des mécanismes de suivis pour être en mesure de le faire dans les délais.

Considérant l'obligation du Cégep d'adopter un budget d'investissements annuel;

Considérant l'analyse et les recommandations faites par le comité du budget MAOB et les directions impliquées;

Considérant la recommandation favorable du comité exécutif;

Il est proposé par Mme Isabelle Prigent
Et appuyé par M. Marc-André d'Amour

A-649.7.2

**D'ADOPTER LE BUDGET DES INVESTISSEMENTS
pour l'exercice 2025-2026.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Points d'information

8.1. Présentation de la Direction des services administratifs

8.1.1. Suivi sur l'audit de sécurité réalisé au campus principal

Mme Annie Bélisle-L'Anglais, directrice des services administratifs, présente le point. Une présentation PowerPoint est effectuée séance tenante. Elle fait un suivi de la démarche et les grandes recommandations qui seront considérées dans un plan d'action à venir. M. Rémillard précise que le document ne sera pas déposé officiellement considérant la sensibilité des informations présentées. En conclusion, il est précisé que des améliorations sont apportées quant aux situations vécues à la bibliothèque. Des précisions sont apportées quant à la gestion des clés et

le mandat sur ce dossier qui découle de l'audit de sécurité. D'autres informations sont apportées au sujet de la sécurité la nuit et la résidence.

8.1.2. Suivi du projet de la phase II de la résidence étudiante

Mme Annie Bélisle-L'Anglais, directrice des services administratifs, présente le point. Une présentation PowerPoint est effectuée séance tenante. Le conseil d'administration avait octroyé un contrat de 10 330 000 \$ (plus taxes) à l'entrepreneur Construction J. Théorêt ainsi que des travaux supplémentaires possibles pour un maximum de 10 %, à la conclusion du contrat, seulement 1,16 % de travaux supplémentaires ont été nécessaires.

8.2. Du président

8.2.1. Calendrier des rencontres du conseil d'administration et du comité exécutif pour 2025-2026

M. Bolduc invite les membres à prendre connaissance du calendrier des rencontres du conseil d'administration et du comité exécutif pour l'année 2025-2026. Des invitations officielles seront acheminées prochainement.

M. Bolduc partage également son expérience vécue à la Finale nationale de Cégeps en spectacle, qui fut très positive, le 26 avril dernier. La qualité de l'événement a permis au Cégep de rayonner.

8.3. Du directeur général

8.3.1. Revue de presse du 10 mars au 28 avril 2025

M. Rémillard invite les membres à prendre connaissance de la revue de presse déposée à titre informatif.

8.3.2. Semaine des employés de soutien (vidéos)

M. Rémillard invite les membres à visionner les vidéos qui ont été produites dans le cadre de la Semaine du personnel de soutien qui avait lieu du 21 au 25 avril dernier.

8.3.3. Finale nationale de Cégeps en spectacle (vidéo)

M. Rémillard invite les membres à visionner la vidéo qui a été produite dans le cadre de la Finale nationale de Cégeps en spectacle qui s'est tenue le 26 avril dernier. Les membres félicitent toutes les personnes ayant contribué à l'événement.

8.3.4. Visite de la Présidente-directrice générale (PDG) de la Fédération des Cégeps, Mme Marie Montpetit

M. Rémillard informe les membres de la visite de la PDG de la Fédération des cégeps qui s'est déroulée le 12 mai 2025 dans le cadre d'une tournée des cégeps. C'est la première femme à occuper cette fonction au sein de la Fédération. Le comité de direction a eu l'occasion de la rencontrer et certains espaces ont été visités, dont le Centre d'études collégiales de Saint-Constant et le chantier en cours au campus principal.

Finalement, M. Rémillard souligne les compressions budgétaires annoncées aussi lundi publiquement. Le prochain budget du Cégep sera déficitaire. Toutefois, la hausse de l'effectif étudiant est encourageante. Un suivi sera fait en juin. Les présidences de syndicat ont été avisées de la situation budgétaire et des perspectives entourant la prochaine année. Il n'est pas exclu que d'autres compressions puissent s'ajouter en 2026-2027.

8.4. Du directeur des études

8.4.1. Statistiques d'admission par programme au 2^e tour du SRAM pour l'automne 2025

M. Etienne Leduc présente le dernier portrait des statistiques. Certains programmes connaissent d'excellents résultats, dont Sciences de la nature. Des baisses sont observées en Sciences humaines, notamment au campus principal, qui pourraient s'expliquer par un certain déplacement de la population étudiante vers le Centre d'études collégiales de Vaudreuil-Dorion. Le programme Techniques de l'informatique vit aussi une baisse des demandes, mais cela s'explique par la diminution des demandes provenant de l'international. D'autres précisions sont apportées sur les données présentées. Pour le portrait des demandes d'admission au Centre de Vaudreuil-Dorion, il est aussi très positif.

9. Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée régulière aura lieu le lundi 16 juin 2025 à 18 h 30 en présentiel, à la salle AR-20 du Cégep de Valleyfield.

10. Clôture de l'assemblée

Considérant que tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités;

Il est proposé par Mme Lucie Chiasson

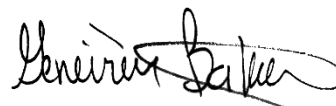
Et appuyé par M. James-William Caron

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Jean-François Bolduc
Président de l'assemblée

GB/am/mjd
PV CA649



Geneviève Boileau
Secrétaire de l'assemblée